

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

25^e ANNÉE

N^o 7.

JUILLET 1882

L'administration de la Revue spirite prie les abonnés qui n'ont pas fait leur réabonnement, d'envoyer un mandat-poste à l'ordre de M. P. G. Leymarie, 5, rue des Petits-Champs.

Les bureaux de POSTE FRANÇAIS ABONNENT SANS AUGMENTATION de prix, 10 fr. net.

L'ÉDUCATION

Devant le dogme ancien et la philosophie moderne.

Conférence faite par M^{me} ROSEN (DUFAYRE) à Seignelay (Yonne).

Mesdames, Messieurs;

La vie implique le mouvement. Dans n'importe quel domaine, moral ou physique, si l'inertie complète, permanente, pouvait se produire, ce serait la mort; mais la nature nous démontre que cette dernière n'existe pas dans le sens de l'anéantissement final. Ce que, jusqu'ici, nous avons appelé *mort* est la simple évolution d'éléments qui abandonnent une forme pour en revêtir une autre et se prêtent ainsi providentiellement aux transformations infinies dont l'Univers est l'éternel laboratoire. Transformations matérielles, transformations intellectuelles et morales, transformations partout et toujours. A mesure que l'humanité s'avance à travers les siècles, elle transforme ses arts, ses sciences, ses mœurs; c'est-à-dire qu'elle se transforme elle-même dans son individualité collective.

Ce qui était *alchimie* devient *chimie*; l'astronomie naît de l'astrologie; la vapeur qui supprime les chevaux et le vent, ne tardera guère à se voir elle-même supprimée par l'électricité; et s'il y a, maintenant, si loin de nos éditions de luxe aux feuilles végétales que les peuples primitifs trouaient avec des épines pour y tracer leurs hiéroglyphes grossiers, c'est que la même distance existe entre l'homme d'alors et l'homme d'aujourd'hui.

Cette seule comparaison atteste un immense progrès. Progrès par le mouvement transformateur, inséparable de la vie et qui se pose à la base de toute existence comme le but primordial qui lui est assigné. Toutefois,

Juillet 1882

1.

ce mieux graduel ne nous est pas *donné* ; pour le posséder légitimement, nous devons *l'acquérir*. Tout progrès est le produit d'une somme d'efforts multipliée par une somme de souffrances ; et c'est la loi de suprême équité qui détrône à jamais *l'élection par grâce*, dogme négateur de la perfection divine ! En tout ordre de choses, cela seul est réellement *à nous*, que nous avons *gagné* ou *payé*. Or, l'amélioration de la vie matérielle vaut bien qu'on l'achète ; la science mérite, certes ! d'être étudiée au prix de longs et difficiles travaux, et gravir les sentiers du devoir n'est pas payer trop cher notre initiation à l'idéal.

Cependant, comme si la nature, l'histoire, les sciences et, par dessus tout, nos aspirations inassouvies ne protestaient pas de toutes les forces divines et humaines contre le *statu quo* de l'idée et du fait, il est une caste sociale qui, en s'imposant elle-même, prétend condamner le monde à l'immobilité définitive. Une caste qui s'oppose au mouvement éternel, sans songer qu'on ne résiste pas à la Toute-Puissance et qu'on ne limite pas l'infini. Or, quel est cet élément, destiné contre la loi de vie à demeurer stationnaire au sein de l'ascension universelle ? Précisément celui duquel dépendent la nature même et les conséquences directes de toutes les autres mutations. Je m'explique.

La civilisation, quelque avancée qu'elle paraisse au point de vue du bien-être matériel, de l'élégance, d'une prospérité plus ou moins réelle, la civilisation, dis-je, ne vaut que ce que vaut la conscience des peuples, et c'est justement cette conscience qu'on paralyse en lui défendant de raisonner ; on la tuerait, si c'était possible, pour assurer la domination de l'infailibilité dogmatique. Heureusement, rien ne meurt ; l'instinct du bien subsiste donc dans l'humanité, mais combien n'est-il pas oblitéré ! De nos jours, les notions morales sont bouleversées ; on trouve bon ce qui est mauvais et mauvais ce qui est bon. La loyauté s'appelle *sottise*, la duplicité, *savoir-faire*. Le vice est intelligent et la vertu n'est plus qu'un reste des vieux préjugés.

Voilà ce que le *statu quo* directeur des âmes a fait de la conscience ; voyons ce que cette conscience a fait de la civilisation. Regardez bien autour de vous, Mesdames et Messieurs ; vous verrez l'industrie et le commerce en pleine activité ; les arts parvenus à l'apogée de leur gloire ; la nature en voie de livrer aux chercheurs ses intimes secrets ; le luxe le plus raffiné exercer de toutes parts son prestige fascinateur ; la devise républicaine affirmer sur chaque monument trois principes sociaux qui, s'ils étaient pratiqués, constitueraient à eux seuls une rénovation générale ; mais..... regardez mieux encore ; sondez les ténébreuses profondeurs de cette civilisation menteuse. Vous reculez d'horreur ! — Les enfants des travailleurs mourant annuellement par centaines de mille dans toute la France, aux mains de nourrices ignorantes ou féroces, tandis que les malheureuses mères enchaînées au bague de la misère, ne peuvent même aller

déposer un dernier baiser sur le front glacé du pauvre petit martyr.....
Ceux de ces innocents qui survivent, ayant toute chance d'être envoyés, plus tard, à la boucherie des champs de bataille ; la vie du producteur se déroulant, à travers la faim, le froid, la maladie et le découragement entre l'hospice où il naquit et la fosse commune qui l'attend ; la prostitution de tous étages étincelante de diamants, ruisselante de soieries et de dentelles, éclaboussant la femme trop pure pour avoir de quoi se couvrir, depuis que le prix de son travail se calcule sur les honteuses ressources qu'on lui suppose ; le commerce au front d'airain, s'enrichissant à la fois du faste effronté de la courtisane et des souffrances de l'ouvrière ; puis, couronnant le tout, un agiotage sans frein ni honte, car la femme est devenue un OBJET de luxe en concurrence avec l'hôtel, l'ameublement et les chevaux ; pour combler ce gouffre financier ne faut-il pas des monceaux d'or ?.....

Je laisse à vos souvenirs le soin de compléter cette lugubre énumération ; en voilà bien assez, je pense, pour nous édifier sur la nature et la valeur de cette *civilisation* fallacieuse, dont le résultat direct est de jeter journellement sur les bancs des cours d'assises, des criminels de douze à vingt ans qui, eux aussi, veulent assouvir l'inextinguible soif de jouissance dont les peuples semblent frappés comme d'un vertige moral.

En constatant les hideuses plaies que ne sauraient dissimuler les brillants dehors dont nous parlions tout à l'heure, nous le sentons trop : ce progrès-là ne sauvera jamais l'humanité. Au sein de son opulence et de son apparente prospérité, la société actuelle se meurt d'anémie. Sentinelles avancées des peuples, les penseurs poussent un cri d'alarme.

« Comme ont péri les nations antiques, disent-ils, nous aussi nous périssons d'une civilisation factice. Réagissons de toutes nos forces ; substituons la solidarité qui sauve à l'égoïsme qui tue. Soyons frères en cette vie par le cœur et la volonté comme nous le sommes de par les lois universelles ! »

Ce cri trouve en nos âmes un écho profond ; nous sentons bien que la réalisation de cette sublime fraternité, de cette éternelle responsabilité réciproque serait la vraie, la seule rénovation ; nous l'appelons de tous nos vœux ; nous sommes prêts à y travailler de toutes nos forces ; mais, au moment de nous mettre à l'œuvre, nous retombons sur nous-mêmes avec découragement ; car, nous le voyons, ce qui nous manque, dans l'accomplissement de cette mission, c'est un levier moral assez puissant pour soulever l'humanité du terre à terre où elle rampe et la faire passer de la recherche des jouissances brutales à l'amour du bien et du devoir.

C'est ici que nous retrouvons les désastreux effets de l'immobilisme contre nature pratiqué par l'esprit dogmatique de toutes les confessions. Quoi qu'on fasse, la loi du progrès subsiste, impliquant le mouvement de toutes les forces physiques et psychologiques. Or, les théologies régnautes s'arrogeant le droit d'imposer ce qu'elles appellent la vérité et prétendant la donner en bloc, avec défense de l'examiner, — et pour cause, — les

évolutions intellectuelles et morales ainsi dépossédées de leur plus légitime domaine, se dirigèrent vers le monde matériel et, finalement, s'y fixèrent..... Il s'en suivit un développement qui ne fut humain que par un seul côté, le moins noble ; en abdiquant en faveur du dogme, la raison se fermait les divins horizons de la pensée méditative, et tendait de plus en plus à ne s'exercer que dans le domaine matériel : seule, la superstition, mère d'un mysticisme délétère, demeura debout sur les ruines du bon sens. L'œuvre de ténèbres parut consommée, et, sauf chez quelques personnalités d'élite, protestation vivante de l'immortalité contre un envahissement bestial, la dignité du caractère, l'élévation des sentiments, ces deux phares de la conscience, pâlirent de telle sorte au sein des peuples, qu'on put se demander s'ils y avaient jamais existé... Voilà pourquoi, avec un ardent amour du bien et de l'humanité, on trouve aujourd'hui tant d'obstacles sur le chemin de l'avenir ; pourquoi, réveiller les âmes de leur torpeur semble, sinon impossible, du moins très problématique, dévoyées, comme elles le sont, de leurs aspirations premières.

Cependant, les laisserons-nous en cet état ? Ne voyons-nous pas que, pour quiconque sent vivre en lui quelque chose de divin, il y a là du dévouement à dépenser, de suprêmes efforts à tenter, que dis-je !... il y a la transformation des peuples à opérer ! Oui, je crois en l'avenir, parce que la suprême loi du progrès nous est providentiellement révélée au sein même de notre décadence. Je crois au relèvement humain, parce que nous disposons de l'élément rénovateur par excellence : L'ENFANT ! Je crois, enfin, à l'harmonie finale sur notre pauvre globe, car voici les jours nouveaux où la femme ayant acquis devant l'instruction ses droits si longtemps lésés, conquerra, devant la loi, sa dignité d'épouse, de mère, de personne humaine enfin, et, loin de garrotter ses fils dans les liens de la superstition, les initiera la première à la vérité, qui est aussi la liberté ; car le véritable affranchissement social ne procédera que de la lumière intellectuelle et morale.

J'ai nommé l'enfant ! — Ce mot est tout un programme. — Des hommes qui se sont appelés ; Lycurgue, Calvin, le Père Girard et, dans une autre sphère, Ignace de Loyola, ont démontré ce que peut produire dans une nation l'Instruction publique, dirigée logiquement vers un but déterminé. — Vous le savez tous ; le sévère législateur Spartiate, par un système que je ne proposerais point pour modèle, fit des Lacédémoniens un peuple stoïque et fort ; il le façonna selon un idéal qui ne serait point le nôtre ; mais, quelque prise qu'il offre à la critique, ce fait n'en demeure pas moins comme un enseignement suprême sur la toute-puissance de l'éducation collective. — Voici Calvin, réformateur d'un autre genre. Je n'ai pas, non plus, à défendre ses vues ; mais il est incontestable que si la petite république de Genève a victorieusement résisté aux attaques de l'étranger qui, favorisé par des complicités intérieures, cherchait à saper l'œuvre nais-

sante de la réformation, ce fut grâce à la virilité, à la droiture de conscience, aux sentiments de fraternité que Calvin sut développer chez la jeunesse par une éducation nationale dont il fut le novateur. Je ne voudrais pas clore cette digression sans parler d'un homme bien connu des grammairiens et mieux, encore, des pauvres de Fribourg, en Suisse. C'était un franciscain n'ayant de sa confrérie que l'habit, mais possédant le rare et bon esprit de *pratiquer* le bien et de le prêcher d'exemple.

Dans un temps où l'instruction publique n'existait point à Fribourg, il résolut de rassembler tous les pauvres enfants qui, en l'absence de leurs parents, erraient dans les rues oisifs et souvent démoralisés. Aidé par des souscriptions spontanées, il réunit ses petits protégés dans un local approprié à l'enseignement qu'il voulait leur donner. Là, chaque jour, cette nombreuse jeunesse suivait l'admirable « Cours éducatif, de langue maternelle » que le savant franciscain avait composé pour cet usage spécial, et qui, sous forme d'exemples grammaticaux, offre un cadre à la fois MORAL et scientifique aussi complet qu'on peut le désirer dans les limites d'un bon enseignement primaire. Mais ce n'est pas tout ; le père Girard avait introduit dans son institution des sentiments d'obligeance, d'affection mutuelle, de droiture, tels que, de l'aveu de tous, l'éducation des parents se fit en quelque sorte par les enfants et, peu à peu, l'esprit public en fut notablement amélioré. De nos jours, encore, Fribourg recueille les fruits de ce beau dévouement.

Il me resterait à faire la contre partie de ce tableau ; le nom lugubrement fameux d'Ignace de Loyola mérite sa mention, et n'est pas moins éloquent en faveur de ma thèse. Lorsque ses disciples voulurent réaliser le plan émis par ce génie des ténèbres, que firent-ils ? Ils fondèrent des écoles de tous les degrés ; rien ne leur coûta pour façonner la jeunesse à leurs odieux principes, car ils savaient bien que c'était là le nœud gordien de la question. Ce qu'ils ont fait de la science, de la morale, des caractères, nous le savons, Mesdames et Messieurs ; mais à mesure que nous entrerons plus avant dans la lutte, nous l'apprendrons bien mieux encore.

Nous, femmes, surtout, nous devons à l'ignorantisme, à sa morale sophistiquée, à tout son cortège de principes anti-humains, une haine d'autant plus profonde que lui seul nous retient dans la servitude intellectuelle qui fatalement nous livre à l'esclavage social.

Sur l'enfant, être cher et fragile, repose donc l'espoir de l'avenir. La patrie future sera l'œuvre des générations nouvelles, mais nous devons transmettre à ces générations le feu sacré de l'idéal, sans lequel il n'y a plus ni art véritable, ni conscience, ni dignité. L'amour du bien, le culte de la vérité, voilà quelles doivent être les assises de ce monde nouveau où, selon toute justice, l'homme sera d'autant plus heureux qu'il deviendra meilleur.

Si, au mépris de la raison, nous continuons à livrer la jeunesse à un enseignement ennemi de la lumière, la civilisation tournera dans un cercle vicieux et rien ne sera changé que le mal devenu pire ; car de trois choses l'une :

Ou les enfants, embrassant, de bonne foi, les principes dogmatiques, deviendront récalcitrants au progrès et se mettront en guerre ouverte avec le mouvement providentiel des faits et des idées ; ou bien, ostensiblement, ils adopteront ces vues sans trop y croire ; et, par habitude, par intérêt, peut-être, les soutiendront en dépit de leurs propres doutes ; ici, c'est la hideuse hypocrisie, cette lèpre de l'âme ; je n'ai pas à insister sur ce point.

Ou bien, encore, et ce sera là, sûrement, le cas du grand nombre, les enfants devenus adultes ouvriront les yeux, ils constateront qu'on leur a dit le contraire de ce qui est ; disposés, comme on l'est à cet âge à se jeter dans les extrêmes, ne pouvant croire *tout*, ils ne croiront *rien* et, faute de mieux, iront grossir la phalange des matérialistes.

(A Suivre.)

LA LIBRE-PENSÉE RELIGIEUSE

Société d'assistance morale et d'enterrement laïque

(Autorisée par arrêté ministériel du 21 février 1881).

SIÈGE SOCIAL : **Rue des Petits-Champs, 5.**

Un sentiment religieux existe, qui a survécu à la chute des dogmes et domine le trouble des croyances, c'est la piété envers les morts. Mais ce sentiment, commun à toutes les classes de la Société, trouve difficilement à se satisfaire.

A part que la richesse des pompes funèbres ne représente guère que la vanité des familles, on ne voit pas en quoi ces pompes, même accompagnées de prières stéréotypées et de cérémonies tarifées selon la fortune du défunt, peuvent toucher les cœurs et servir à l'élévation des âmes.

Combien la moindre parole de regret sincère, le moindre soupir d'un cœur ému et sympathique nous font mieux comprendre les leçons de la mort, les devoirs de la vie et les espérances immortelles !

Un mal plus grave encore que la vanité stérile des formes superstitieuses du passé, c'est que, le plus souvent, ces manifestations imposées à la dépouille des morts, sont en contradiction avec les sentiments, les convictions et les actes de toute leur vie.

Que devient le respect de la vérité si elle ne se trouve pas dans la mort, et où sera la leçon de la mort elle-même, si le dernier exemple que nous aura donné notre ami, notre frère, notre père, notre mère, notre concitoyen estimé, honoré par nous, est un acte d'hypocrisie ?

De telles pratiques passées dans les mœurs ne peuvent qu'abaisser les caractères. Toutes les personnes qui ont quelque souci de la dignité humaine doivent vouloir y mettre un terme.

Que faire cependant ?

Parce que l'on répugne à l'intervention du prêtre et qu'on ne croit plus à l'efficacité de quelques vieilles formules, faut-il renoncer aux consolations fraternelles et aux manifestations pieuses de la dernière conduite ?

— Non, sans doute.

Qui nous empêche de nous entendre entre nous, pendant que nous sommes de ce monde, pour nous rendre mutuellement les derniers devoirs, nous garder des défaillances de la fin et nous défendre contre les mensonges posthumes ?

La société, dont nous donnons ci-contre les statuts, est sortie de cette pensée et vient répondre à ces besoins. Elle se distingue des autres associations de même nature en ce que, tout en étant strictement laïque et n'admettant le concours d'aucun clergé, elle se flatte de satisfaire aux aspirations d'une libre-pensée positivement religieuse.

Il a semblé aux fondateurs de cette association que pour unir les volontés et les faire converger vers un but social et humanitaire, il fallait autre chose que des négations. On ne fonde rien sur le néant, et une libre-pensée sans principe et sans idéal est condamnée à la stérilité et à l'impuissance. Oh ! sans doute, la société restera digne de son nom de *libre-pensée* et ne demandera compte à aucun de ses membres de ses convictions religieuses. Elle laisse la croyance ou la non-croyance de chacun au domaine intime de la conscience. Mais bien qu'elle ne réclame de ses membres ni abjuration, ni profession de foi, elle professera, dans les cérémonies funéraires, les grands principes de fraternité humaine et de solidarité universelle, sans lesquels il n'y aurait pas de liens religieux entre les êtres, en s'inspirant de ces grandes idées, si nécessaires à la moralité de nos actes, de l'existence d'une raison éternelle, de la vie immortelle et des rapports spirituels entre les âmes des vivants et des morts.

C'est donc sur le terrain de la libre-pensée, mais d'une liberté essentiellement religieuse, que nous convions à se rencontrer toutes les personnes sincères, qui, ayant rompu avec les superstitions du passé, veulent s'assurer des funérailles dignes et strictement laïques.

EXTRAITS DES STATUTS.

Art. 1^{er}. — Une association est formée sous le titre : *La libre-pensée religieuse, société d'assistance morale et d'enterrement laïque*.

Art. 2. — Le siège de la société est à Paris, rue des Petits-Champs, n^o 5.

Art. 3. — La société a pour objet de donner un appui moral et fraternel à chacun de ses membres pour les approches de la mort, la dernière conduite et la cérémonie des funérailles.

Art. 4. — Les services moraux donnés aux mourants, comme les devoirs rendus aux morts par les soins de la société, ont un caractère purement laïque. Les uns et les autres doivent expressément avoir lieu hors du concours d'aucun clergé. Ils sont absolument gratuits.

Art. 5. — La société *la Libre-pensée religieuse* puise sa raison d'être dans la reconnaissance des grands principes qui forment la sanction de la morale et se retrouvent dans toutes les religions : « L'idéal divin, l'âme immortelle et la communion sympathique des vivants et des morts. »

Elle n'impose ses croyances à personne, mais elle les professe dans les cérémonies funèbres par la bouche de tous ceux qui sont appelés à parler en son nom. — Ce sont ces idées consolantes, que chacun interprétera à son gré et selon les lumières de sa raison, qui inspireront ses orateurs et ses poètes.

Art. 6. — La société est ouverte aux personnes de toute opinion philosophique et de toute croyance religieuse.

Elle se compose de toutes les personnes majeures des deux sexes qui auront adhéré aux clauses et conditions des présents statuts.

Les père et mère, tuteurs et tutrices sont admis à s'engager pour leurs enfants et pupilles jusqu'à l'âge de leur majorité.

Art. 7. — La Société étant basée sur le respect de la liberté personnelle, les adhérents restent toujours maîtres de se retirer de la société et d'en refuser l'assistance et le concours à leurs derniers moments.

Art. 8. — Tous les membres s'engagent entre eux sur l'honneur, à participer, sauf les cas d'empêchements imprévus, aux cérémonies des adieux et de la dernière conduite, auxquelles ils auront été conviés, au nom de la société.

Une amende qui sera ultérieurement fixée, sera imposée pour chaque manquement.

Art. 9. — Dans les funérailles de chacun de ses membres, une députation de trois membres, et davantage si la famille le réclame, sera désignée pour se rendre à la maison mortuaire, y aider la famille dans ses devoirs envers le défunt et la suppléer au besoin.

Au moment de la levée du corps, les proches parents et les amis du défunt ou de la défunte seront appelés à prononcer les paroles de sympathie et de regret qui pourront leur être inspirées par leur affection et par la circonstance ; ensuite, l'un des délégués de la société prendra la parole pour adresser les adieux de tous à la personne qui vient de quitter la terre et faire entendre aux assistants des idées de paix, de consolation et d'espérance.

Le convoi se mettra ensuite en marche vers le cimetière. Tous suivront avec ordre et recueillement soit à pied, soit en voiture, le char funéraire.

Art. 10. — Dans le cas où le corps aurait été présenté à l'église et serait accompagné jusqu'à la fosse par le ministre d'un culte, les délégués et les membres de la *libre-Pensée religieuse* attendraient, pour s'approcher de la fosse que la cérémonie ecclésiastique soit finie, et que les ministres du culte se soient retirés.

Art. 11. — La société est administrée par un conseil composé de vingt membres élus, pour la première année, par les deux cents premiers souscripteurs.

Avant l'expiration de la première année, il sera procédé à la nomination définitive de ces membres dirigeants qui seront rééligibles ; la durée de leur fonction sera de deux ans. Le conseil est représenté par son bureau, composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire-général, de deux secrétaires-adjoints et d'un trésorier. Ces fonctions sont exercées gratuitement ; toutefois, le conseil pourra proposer à l'assemblée générale annuelle une indemnité pour le cas où il le jugera convenable.

Au conseil appartient expressément l'organisation et la direction des services, cérémonies, etc., etc., qui font l'objet de la société. Le bureau est nommé par le conseil.

Art. 12. — Les ressources de la société se composent : 1^o de la cotisation annuelle de ses adhérents, fixée à 6 fr. par an, payable d'avance au moment de l'inscription ; 2^o des dons volontaires.

Tout membre qui désire se retirer de la société, pour quelque motif et en quelque temps que ce soit, abandonne aussi toute réclamation sur la cotisation versée. — Une assemblée générale extraordinaire peut seule faire varier le chiffre de la cotisation.

Art. 13. — La société se réunit une fois l'an en assemblée générale ordinaire

pour entendre les rapports sur sa marche normale ; sur la demande adressée au conseil par trente membres, elle se réunit en assemblée générale extraordinaire pour voter les réformes et modifications aux statuts dont les deux tiers des membres du conseil auraient reconnu l'opportunité.

Les assemblées générales sont souveraines dans leurs décisions ; elles nomment les membres du conseil.

Les assemblées générales se composent de tous les membres adhérents aux statuts de la société ; ces membres seront convoqués au moins huit jours à l'avance et à domicile. Pour éviter des pertes de temps, les membres du conseil forment de droit le bureau définitif des assemblées.

Le quart des membres de la société est valable pour la délibération de l'assemblée générale. — Si la première convocation ne réunissait pas le quart des membres, une seconde convocation serait faite et la société délibérerait quel que soit le nombre des membres présents.

Art. 14. — L'assemblée générale annuelle est fixée au 1^{er} juillet.

Art. 15. — Tous pouvoirs sont donnés au président pour obtenir, auprès de qui de droit, les autorisations nécessaires.

P. S. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'agent général de la Société, rue des Petits-Champs, 5, à Paris.

Recommandation aux sociétaires.

Il est recommandé aux membres de la Société de prendre les précautions nécessaires pour qu'au moment de leur mort, il ne reste dans leur entourage aucun doute sur la cérémonie de leurs obsèques.

FORMULE TESTAMENTAIRE SUR UNE FEUILLE DE PAPIER TIMBRÉ, A FR. 0.60.

Je sousigné (1)
déclare vouloir être assisté à mes derniers moments et dans la cérémonie de mes obsèques par les soins de la Société LA LIBRE-PENSÉE, établie à

Telle est ma dernière et expresse volonté que je charge Monsieur (2) d'exécuter ponctuellement et que je place sous la protection des lois (3).

Ainsi fait de ma propre main en double original à (4)
le

SIGNATURE (5).

(1) Nom, prénoms et domicile du testateur.

(2) Noms, prénoms, professions et domicile du ou des exécuteurs testamentaires.

(3) Voir Code civil, liv. III, titre II, chap. VII, articles 967 et suivants, art. 1025, 1035 et suivants.

(4) Indiquer la localité et la date.

(5) Dans le cas où la personne ne pourrait pas signer, il y aurait lieu de passer l'acte devant notaire. Les testateurs et les exécuteurs testamentaires pourront, pour tous les renseignements, s'adresser au bureau de la Société.

P. S. — L'un des deux exemplaires de cette formule est destiné à rester au siège de la Société.

NOTA. Nos amis de la province réclament depuis longtemps un exemplaire des statuts de *La libre-pensée religieuse*, pour s'organiser sur la même base, et pour les satisfaire, nous les avons insérés en tête de la Revue; nous tenons à leur disposition, ces mêmes statuts, réunis en une très petite brochure couverte en moleskine, de manière à la porter sur soi et avoir la facilité d'en faire part aux partisans de cet ordre d'idées. — 0 fr. 25, port payé.

Les Spirités parisiens, nous l'espérons, voudront bien répondre à l'appel que leur fait notre société d'assistance morale et d'enterrement laïque, en se faisant inscrire comme membres, et incitant leurs amis à les imiter.

Compte-rendu annuel de l'œuvre des Conférences

La souscription pour les conférences spirites, s'est élevée jusqu'à ce jour, à la somme de 9,215 fr. 20; quelques adhérents qui s'étaient inscrits pour une somme annuelle, ne se sont plus souvenus du versement qu'ils avaient à faire, et la commission a dû considérer comme nulle leur inscription.

La commission espère que les souscripteurs qui ont fait déjà leur versement, le continueront en reconnaissant combien l'œuvre est importante, et quel bien elle peut faire; l'œuvre en est à ses débuts et déjà, elle a tracé hardiment son sillon. De nouveaux orateurs s'inscriront pour aller en Belgique et en France démontrer d'une manière nette et précise ce que c'est que le spiritualisme moderne, son but civilisateur et moralisateur, son caractère scientifique; la parole d'un homme convaincu, éclairé, qui exprime bien sa pensée, réchauffe le zèle des tièdes, force à réfléchir celui qui, a priori, condamnait un ordre de faits dont il n'avait que des notions erronées.

En Belgique, M. Van-de-Ryst, M. Martin, M. Alfred Crignier, M. Henrion, font continuellement des conférences, le premier au cercle de Spa et à Liège, les trois autres dans tous les centres spirites belges où ils sont impatiemment attendus. M. Levasseur, un Français officier de cavalerie en retraite va faire des conférences sur le magnétisme et le spiritisme, dans les bassins de Liège et de Charleroi où il est demandé; ce F. E. C. est l'auteur d'un ouvrage manuscrit intitulé: *Les beautés du magnétisme*. M. Crignier réunit souvent jusqu'à 500 spirites à Jumet-Gohissart.

Des conférences ont été faites, à St-Maur-les-Fossés, près Paris, à Morierval et à St-Jean-aux-Bois (Oise), par MM. P. G. L. et Jacobs qui ont semé dans l'esprit des assistants, de saines et justes idées sur le *magnétisme*, *l'instruction* moderne et le spiritisme.

Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, MM. Jésus-pret père et fils, M. Bonnefont, ont fait et font encore une série de conférences qui attirent la foule; ce sont des hommes dévoués, pleins de cœur et d'énergie, qui rayonnent autour de Douai, à 10 lieues à la ronde, et font énormément de bien à la cause.

M. P. G. L. a visité le Midi, de Bordeaux à Montpellier, et partout dans les centres où il lui a été permis de parler en public, il a constaté la vitalité de nos doctrines, et le désir nettement manifesté par nos F. E. C. d'étudier sérieusement et progressivement, toutes les questions auxquelles notre philosophie est intimement liée.

M^{me} Olympe Audouard que M. P. G. L. accompagnait, a ouvert, à Rouen, d'une manière très brillante, la série des conférences qui devaient être données dans cette ville ; le départ de M. Blot, président de la Société spirite rouennaise, a modifié profondément, paraît-il, ce qui devait être fait, puisque nos amis n'ont plus donné suite à leur première décision.

Mme Rosen qui devait aller en janvier à Rouen, qui avait préparé sa conférence, a dû ne pas s'y rendre, l'initiative de nos F. E. C. et des causes qui ne nous ont pas été expliquées ayant modifié le projet primitif. En tout cas, au premier appel nous sommes tout disposés à envoyer des conférenciers dans cette ville.

Mme Rosen a fait une conférence très remarquable à Seignelas (Yonne), devant quelques centaines d'auditeurs, avec sa science et son talent habituels.

M. Léon Denis, de Tours, dont l'éloquence est si entraînante, a donné une conférence à Nantes, devant un public nombreux et éclairé ; nous regrettons tous que les occupations et la santé de M. Denis, ne lui permettent pas de se donner plus souvent à cette œuvre de bonne propagande.

M. Verdad, le directeur de l'Anti-matérialiste, a fait une conférence très réussie au Mans devant plusieurs centaines d'auditeurs ; ce jeune homme, si dévoué, se prépare à continuer son œuvre à Rochefort, à Nantes, à Brest, sur tout le littéral de la Bretagne.

M. François Vallés, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées et président honoraire de la Société scientifique, a commencé, cette année, une série de conférences, de causeries, dans l'Aude et l'Hérault ; la revue a rendu compte des efforts de ce savant pour vulgariser les doctrines spirites et en faire comprendre le sens profond, à Montpellier, Béziers, Maraussan, Sauvian, Salles d'Aude, etc.

M. Vincent, à Angoulins et Rochefort, a imprimé un bon mouvement qui va se continuer avec son aide et celui de Mme Vincent.

La revue de ce mois rend compte du dernier voyage de M. P. G. L. et des nombreuses conférences, qu'il a faites dans la Gironde, à Nantes, Le Mans, etc.

M. Cordurie s'apprête à faire des conférences à Bordeaux, lorsque la salle de conférences que M. J. Guérin, y édifie actuellement, rue de la Croix-Blanche, salle qui contiendra 1.800 personnes sera complètement terminée, vers le mois d'octobre prochain sans doute.

Le mouvement est donné, et il ne doit pas s'arrêter ; l'appel fait par M. J. Guérin, pour assurer l'avenir des conférences doit être suivi comme il le mérite par tous les hommes de bonne volonté.

N'oublions pas que tous les 15 jours, à la salle de la Société scientifique d'études psychologiques, des orateurs tels que M. Ch. Fauvety, Docteur Thurman, Mme Rosen, Mme Besson. Mme Luigi Spès, etc., font des conférences spiritualistes qui, tout en n'étant pas faites sous l'instigation de l'œuvre des conférences, visent au même but, en ce sens qu'elles préconisent des idées généreuses similaires.

Il est des conférenciers qui ne veulent même pas être remboursés de leurs frais de voyages, leur action n'ayant lieu que sur des localités peu éloignées de leur demeure.

Aucun des conférenciers n'a voulu être rétribué ; les frais de voyages seuls ont été payés sur la caisse de la Société. Le dévouement est la règle première de tous ces spirites dévoués au bien de la cause.

Après vérification, et élimination des sommes promises et non versées, la somme totale des souscriptions s'est élevée à 9.215 f. 20 jusqu'à ce jour, et les dépenses générales se sont élevées à 2.736 f. 65 centimes.

Nous avons en caisse de quoi alimenter une nouvelle série de conférences, le désintéressement de nos conférenciers, et les dépenses d'administration qui sont nulles, nous permettant d'avoir des ressources assurées ; en conséquence, et en vue de l'avenir, nous demandons à nos souscripteurs de nous envoyer leur obole, d'augmenter le petit capital en réserve pour la campagne qui va s'ouvrir, qui sera plus coûteuse, et dans laquelle, il faut l'espérer, il sera fait beaucoup de bien et répandu de saines et sages idées de rénovation religieuse, morale, et sociale.

Les membres de la Commission :

- Mmes Joly, 1, rue de Tocqueville, Paris.
Duplenne, 7, rue des Saints-Pères, Paris.
Picard, 18, quai de la Mégisserie, Paris.
Dieu, 12, faubourg Poissonnière, Paris.
- MM. Joly, 75 faubourg Saint-Antoine, Paris.
G. Ernest, Paris.
Puvis, 2 bis, rue de Sully, à Charenton (Seine).
Evette, 30, rue Jacob, Paris.
Lenud, 37, rue Volta, Paris.
Deconink, faubourg Saint-Denis, Paris.
Vautier, 3, rue Cail, Paris.
Camille Chaigneau, 43, rue Monsieur-le-Prince, Paris.
Commandant Bloum, au ministère de la guerre.
-

VOYAGES ET CONFÉRENCES.

M. P. G. L. a visité l'Ouest de la France en mai et aux premiers jours de juin. Il est parti le 26.

Le 27, il a vu les spirites de Tours auxquels il a serré la main et causé en vue de l'avenir de la cause.

Le 28, grande réunion de 80 personnes environ, malgré une pluie battante, à Villenave-de-Rions, chez M. Guérin; conférence sur les progrès de la doctrine spirite, avec Hare Wallace, W. Crookes, Allan Kardec, Fourier, Roustaing, etc., puis séance spirite instructive.

Le 29, réunion de 40 spirites, chez M. Chatelier, à Frontenac; séance et conférence sur : *Ce que nous devons être pour progresser.*

Le 30, réunion à Mazères, chez M. Lafargue (Pierre); réunion de 40 spirites de Mazères, Langon et St-Macaire; M. Pargade de Bordeaux, y était venu exprès, c'est lui qui préside ce groupe. Séance et conférence, sur : *Ce que c'est que le spiritisme et son avenir.*

Le 31, conférence à la Mairie de Villenave-de-Rions et devant une salle comble : Le Progrès moderne, le Conflit entre la science et la religion, Comment peut-on comprendre l'instruction et l'éducation moderne, y fut le sujet de la conférence de M. P. G. L.

Le 1^{er} juin, à la mairie de Lestiat, au cercle de la ligue de l'enseignement, de création récente, devant plusieurs centaines d'adhérents, et quelques spirites venus de Langoiran et de Tabanac, M. P. G. L. a parlé : De la Ligue de l'enseignement, de sa création, de son but, de ses œuvres; de l'instruction mixte en Amérique, de la même méthode mise en pratique au Familistère de Guise, où M. Godin a créé la coopération, l'association, et l'appréciation de ces faits au point de vue du spiritualisme et du spiritisme.

Après la conférence, discussion contradictoire avec les membres du bureau. Le président, avocat très intelligent du barreau de Bordeaux, et M. le maire, ont engagé M. P. G. L. à revenir pour donner plusieurs conférences; il devra leur annoncer son arrivée pour convoquer les adhérents de ce cercle.

Le 2 juin, il devait y avoir une conférence à Paillet, la foule s'y était rendue; une lettre adressée à M. J. Guérin nous laissait perplexe et nous dûmes nous abstenir, ce que nous regrettâmes le lendemain, en comprenant que le secrétaire de la mairie s'é-

tait mal expliqué. Nous avons promis de donner deux conférences au lieu d'une, à Paillet, en novembre prochain.

Le 4 juin, visite aux spirites d'Angoulême et à la veuve de notre regretté frère, M. A. Lefraise.

Le 5 juin, causerie avec nos amis de la Rochelle, et serré la main à M. et Mme Vincent, spirites dévoués et sincères qui habitent Angoulins. Promesse de parler à la Ligue de l'enseignement.

Le 6 juin visité les frères de la Roche-sur-Yon, et le soir, réunion et longue causerie avec les spirites Nantais, réunis chez M. Verdad, le directeur si actif et si intelligent de l'*Anti-Matérialiste*.

Le 8 juin, conférence sur le spiritualisme moderne, au cercle nantais de la ligne de l'enseignement ; malgré la chaleur, la salle était remplie d'auditeurs ; après la séance, réunion des spirites nantais et causerie amicale.

Le 9 juin, réunion de 40 à 50 spirites chez M. Cornilleau au Mans ; conférence demandée par M. Cornilleau : D'où venons-nous, que sommes-nous, où allons nous ? Après, longue et cordiale causerie pour la formation définitive d'un groupe et du travail qui doit s'y faire. M. Verdad avait préparé cette formation de groupe, en allant faire une conférence au Mans.

M. P.-G. L. remercie tous ses F. E. C. de l'accueil si sympathique qu'ils lui ont fait dans cette tournée de conférence qui a duré 16 jours ; partout, et *sans restriction*, nos frères ont été fraternels, ont échangé leurs idées avec lui en spirites qui comprennent l'importance des conférences, tous lui ont demandé de revenir bientôt communier par la pensée, ce qu'il a promis pour le mois de novembre prochain.

Nous rendons hommage à l'énergie de M. J. Guérin, à son attitude si loyale et si franche en face des adversaires de nos doctrines ; chez lui, les séances du dimanche sont tellement suivies, que le curé dont l'église est tant soit peu déserte, désirerait pour ses offices, la même affluence de fidèles et de médiums qui se rendent chez notre F. E. C. Que nos amis continuent dans la Gironde, la Loire-Inférieure, la Sarthe, la Charente-Inférieure, à Angoulins etc., leur humble mais si utile mission, leur dévouement sera récompensé, par la satisfaction que donne l'accomplissement du bien et l'enseignement des grandes et consolantes vérités.

NOTA. — MM. Jésupret père et fils, et M. Bonnefont, continuent dans

les départements du Nord et du Pas-de-Calais, une série de conférences publiques; nous parlerons, le mois prochain, d'une conférence contradictoire, qui a eu lieu à Haulchin, entre M. J. Jésupret fils et un protestant.

Le Spiritisme, son passé, son présent, son avenir.

Je définis ainsi le spiritisme : L'étude des phénomènes qui prouvent d'une façon péremptoire la possibilité des communications entre les vivants et les morts. Allan Kardec, ayant le premier étudié ces faits d'une façon toute spéciale, peut être considéré comme le fondateur de la science spirite. Il n'a point inventé ces phénomènes qui sont dans l'ordre naturel des choses, il les a simplement observés et analysés pour en former un corps de doctrine. Son œuvre, toute gigantesque qu'elle est, n'était encore qu'à l'état d'embryon lorsque la mort est venue le surprendre ; il appartient à ses adeptes d'être les dignes continuateurs d'un tel maître, et de mener à bien la tâche si intelligemment commencée. Sa vie, ses travaux, les livres qu'il nous a légués, c'est ce que j'appellerai le passé du spiritisme.

Le présent, ai-je besoin de le décrire, vous le connaissez aussi bien que moi, vous qui me lisez. C'est la lutte, la lutte âpre et amère, les difficultés sans cesse renaissantes, les sarcasmes et les railleries à essuyer des camps opposés, la persécution pour quelques-uns, et comme compensation de tous ces sacrifices, quels fruits avons nous recueillis jusqu'à ce jour ! Des succès, sans doute..... le progrès de nos idées, je le constate..... mais des progrès tellement lents que je demeure effrayé en pensant au temps qu'il nous faudra pour faire pénétrer dans les masses la croyance spirite.

Quel sera l'avenir de cette doctrine dont les progrès sont aujourd'hui pour nous un tel sujet de préoccupation ? Je suis sans inquiétude sur cet avenir, et cette pensée me console de l'amertume et de la difficulté des jours présents. Toute vérité doit être connue; la science spirite qui vient soulever le voile qui nous cachait la vie d'outre-tombe, est une vérité de premier ordre, et un jour viendra, jour prochain, je l'espère, où elle resplendira de

tout son éclat, et où sous son égide bienfaisante, s'opérera la régénération de notre humanité.

Si l'avenir me console du présent, cette confiance, loin de ralentir en moi la fièvre du prosélytisme, lui donne une nouvelle activité, et me pousse à rechercher la cause du peu de progrès des idées spirites, surtout en province, et à trouver les meilleurs moyens de donner une nouvelle impulsion à leur propagation.

J'ai sur cette question des idées que je crois vraies, je les sou mets à l'appréciation de mes coreligionnaires ; si elles renferment une parcelle de vérité, et que j'aie réellement dénoncé en les émettants, un des côtés faibles de l'organisation spirite, elles trouveront dans les lecteurs de la *Revue* un écho suffisant pour engager tous ceux qui se préoccupent du succès de nos idées à chercher une meilleure voie.

Les phénomènes spirites sont de deux ordres bien distincts :

1° Les faits matériels, tels que : Expériences de typtologie, coups frappés, matérialisations, apports, double vue, écriture directe, écriture mécanique, etc., etc.

2° Les communications obtenues à l'aide de médiums semi-mécaniques et intuitifs.

Dans la production des phénomènes du premier ordre, le médium joue un rôle absolument inconscient, et l'intelligence occulte qui se manifeste affirme complètement sa personnalité.

Dans les communications du second ordre, au contraire, il n'est pas toujours facile de reconnaître l'intervention d'un être d'outre-tombe ; je n'ai vu qu'exceptionnellement obtenir d'un médium semi-mécanique une réponse qui fût en dehors de ses connaissances personnelles.

Ne semble-t-il pas tout à fait rationnel, puisque les réunions ont pour but de populariser l'idée spirite et de faire des adeptes, que l'on recherche de préférence la production des faits capables de produire le plus sûrement la conviction ? Cela devrait être. mais il n'en est point ainsi ; 9 groupes sur 10 ne possèdent que des médiums non mécaniques, de sorte que les communications écrites qui sont généralement incapables de détruire le doute chez des observateurs sérieux, et devraient par conséquent n'être qu'accessoires dans les réunions, en forment la partie essentielle. La monotonie de ces sortes de communications qui se ressemblent presque toutes, rend les réunions ennuyeuses, les séances sont

d'abord moins bien suivies, puis complètement abandonnées. C'est là l'histoire de la majeure partie des groupes qui ne possèdent point de médiums à effets physiques, et il ne faut point chercher ailleurs, à mon avis, la cause du peu de progrès de nos idées dans les villes de nos provinces.

Je prévois l'objection qui va m'être faite : Les médiums à effets physiques sont rares, tandis que les phénomènes d'écritures s'obtiennent sans difficultés.

C'est là précisément la cause du mal que je signale dans cet article : c'est de se contenter de faits d'une médiocre valeur, où l'intervention d'outre-tombe n'est pas suffisamment accusée, parce qu'ils sont plus faciles à produire que les autres. Les médiums propres à produire les faits matériels deviendront moins rares le jour où on les recherchera avec une plus grande tenacité, et où on s'occupera exclusivement de la production de ces phénomènes.

Je suis convaincu que beaucoup de groupes, actuellement en décadence, verraient leurs réunions devenir mieux suivies, le zèle de leurs adeptes se ranimer, et l'idée spirite prendre partout un nouvel essor, si l'on prenait les résolutions suivantes :

1° Engager à renoncer à sa faculté tout médium dont les communications ne portent pas généralement le cachet indéniable de révélations d'outre-tombe.

2° Rechercher activement des médiums à effets physiques.

En un mot, que le travail des spirites se porte dès maintenant sur la production de faits matériels, qu'ils en fassent la base de leur système de propagande, qu'ils préfèrent des faits peu nombreux mais irrécusables, à une multitude de communications qui ne prouvent rien ; ce sera, j'en ai la conviction, la conquête à bref délai des sceptiques de toutes sortes aux idées spiritualistes.

Le moyen est des plus simples pour juger de la valeur de la faculté d'un médium écrivain, et savoir si l'on doit continuer à se servir de sa médiumnité. Lorsqu'un esprit se présente, demandez-lui une réponse à des choses inconnues du médium ; ses noms, prénoms et la date de sa mort, par exemple. Si la faculté du médium ne lui permet point de vous donner cette preuve que vous avez le droit et le devoir d'exiger, croyez-moi, renoncez à vous en servir, et mettez-vous immédiatement à la recherche de moyens de communication plus directs et plus concluants.

Plutôt pas de faits, que des faits insuffisants. C'est la meilleure réponse à faire à ceux qui nous accusent d'accepter tout sans con-

trôle, le moyen le plus sûr d'amener à nous les observateurs sérieux et de grossir nos rangs. Ce sera également le meilleur moyen de rendre pratique la généreuse idée de M. J. Guérin. qui, en raison de l'apathie de beaucoup de villes où le spiritisme florissait jadis, ne trouverait pas partout aujourd'hui des auditeurs pour ses conférenciers (1). — Edmond BOURDAIN.

Etudes d'observation spirite. — Les âmes sœurs (suite).

A PROPOS D'UN ARTICLE DU « *Licht mehr Licht* ».

Il faut observer tout d'abord que les réponses obtenues par M. Georg Lenker et publiées dans le précédent article (voir la *Revue* d'avril), tout en étant opposées au principe des âmes sœurs, ou, pour mieux dire, des *âmes épouses*, combinées deux à deux par un lien éternel, n'en témoignent pas moins d'une tendance à l'accouplement, à l'union de couple, jusque dans la vie spirituelle. Il ne faut pas toujours s'attendre à voir la vérité absolue et intégralement synthétisée descendre des régions invisibles ; le monde extra-terrestre, dans ses domaines les plus accessibles, est, sous bien des rapports, le reflet du monde terrestre, et les mêmes recherches, les mêmes tâtonnements, qui caractérisent l'évolution progressive de l'humanité visible, se retrouvent dans l'autre monde, avec la même conscience et aussi les mêmes incertitudes que dans celui-ci. Il faut bien du temps avant que la collectivité des êtres originaires d'une planète ait trouvé la plénitude de sa formule harmonique ; aussi peut-il se produire de bonne foi bien des opinions diverses avant qu'on arrive à s'entendre sur la véritable direction et la parfaite convergence des instincts de l'âme ; mais ce qu'il est au moins utile de constater quant à l'étude présente, c'est que l'instinct d'ac-

(1) Le récent voyage de M. P. G. L. prouve que, dans les villages comme dans les villes, même dans les cercles de la ligue de l'enseignement, l'on est prêt à écouter le conférencier qui prouvera que le spiritisme est en accord complet avec la science moderne.

Néanmoins l'argumentation de M. Bourdain, mérite d'être considérée, car elle est sage et prudente dans bien des cas ; nous lui ferons remarquer aussi, que bien des groupes ont adopté le mode des médiums écrivains, et s'en trouvent satisfaits, ce qui prouve qu'il faut être éclectique en spiritualité, et accepter toutes les manifestations qui aident à prouver l'existence de la vie d'outre-tombe.

couplement parmi les Esprits est une force qui se manifeste dans différents milieux spirituels, que, malgré la différence des opinions sur le but de cet instinct, il constitue dans ces milieux l'objet d'une préoccupation, et que, par conséquent, il est digne d'être étudié à titre d'élément de la vie sociale éternelle.

L'Esprit qui s'est manifesté à M. Lenker dit, à propos de ceux qu'il appelle les Esprits neutres, que ce sont là proprement les Esprits instructeurs. Il est bien à craindre, sous ce rapport, qu'il ne soit lui-même un de ces Esprits instructeurs, c'est-à-dire qu'ayant beaucoup travaillé les matières de philosophie générale, il n'ait un peu négligé l'apprentissage pratique de l'amour de couple et l'accentuation de son type, soit dans le mode masculin, soit dans le mode féminin. Dans les régions qu'il habite par sympathie, ils sont peut-être nombreux ainsi, Esprits de type incertain qui se sont essayés en des accouplements peu durables, et qui, ayant trouvé quelque avantage d'assimilation dans ces rapprochements temporaires, ont cru avoir découvert la loi des accouplements spirituels alors qu'ils n'ont fait qu'entrevoir une indication rudimentaire. Si cette supposition est la vraie, ce qu'il y a de plus grave, c'est que ces Esprits, de par leur ascendant sur des Esprits plus jeunes, imposent pour ainsi dire leurs conceptions à ceux-ci, et par une pression morale désunissent un jour ceux qu'ils considèrent comme des récalcitrants. C'est ce qui résulte du passage où il est dit « que les unions contractées dans le monde des Esprits ne le sont pas pour toujours ; qu'elles se dissolvent dès que leur but est atteint ; que le but de ces unions est une assimilation réciproque ; que, dès que ce processus est achevé, les anciennes liaisons se dissolvent et de nouvelles se recherchent ; que dans les hautes régions spirituelles, régions d'ordre (*Ordnungen*), les deux parties se prêtent toujours à la dissolution de leur lien ; que parmi les Esprits inférieurs il peut bien survenir une opposition de la part de l'une des deux parties, mais que généralement cette opposition ne dure pas longtemps, car une plus parfaite connaissance de la vérité ne tarde pas à se faire jour en eux par l'entremise des Esprits supérieurs. »

Et si les deux éléments d'un même couple refusaient obstinément de divorcer ? L'Esprit instructeur ne dit pas ce qu'il en adviendrait. Je crois, pour ma part, qu'il n'y a de bons professeurs en ces matières que ceux qui les ont longuement apprises pour les avoir pratiquées ; et, sur cette question de l'amour, il me semble

que notre Michelet, bien qu'il ait à peine effleuré les choses de l'au-delà et qu'il soit presque toujours resté sur la terre dans son beau livre *L'Amour*, il me semble, dis-je, qu'il peut nous être d'un enseignement plus fécond que bien des Esprits, même grands par l'intelligence. Il y a en effet entre les deux mondes une telle analogie que, lorsque nous arrivons à constater dans la vie d'incarnation certaines qualités de l'âme, il est difficile d'admettre que dans la vie spirituelle ces qualités soient remplacées par d'autres absolument différentes. Or, écoutons ce que dit Michelet, qui écrivait avec l'expérience du cœur : « Le point secret, essentiel, capital et fondamental, c'est que toute femme se sent comme un centre puissant d'amour, d'attraction, autour duquel tout doit graviter. Elle veut que l'homme l'entoure d'un insatiable désir, d'une curiosité éternelle. Elle a le sentiment confus *qu'il y a en elle un infini de découvertes à faire*, qu'à l'amour persévérant qui poursuivrait cette recherche sans fin elle aurait de quoi répondre, qu'elle l'étonnerait toujours de mille aspects inattendus de grâce et de passion... » Et ailleurs : « Ce qu'elle veut, ce n'est pas l'amour seulement, mais la fixité, la persévérance passionnée, indéfiniment avide et curieuse, *l'éternel approfondissement de l'amour*. Elle le veut et elle y a droit. Car, à cette ardente enquête, elle répondrait à jamais par une improvisation éternelle, inépuisable, de bonheur inattendu. » Et ce passage, qui soulève un coin du voile : « Oh ! que j'avais donc à te dire !.. Et, vivant, je t'ai dit si peu... Au premier mot, Dieu m'a repris. A peine eus-je le temps de dire : *J'aime*. Pour te verser mon cœur, j'ai besoin de l'éternité. » Et ceci encore : « Ainsi l'Amour monte, et toujours montera sans arriver. Il ne veut rien que d'absolu, sans fin, sans borne, sans limite. D'instinct profond, il se désire lui-même comme Amour éternel. »

Si Michelet a vu clair dans l'âme agrandie par l'amour et particulièrement dans l'âme féminine, s'il est vrai que l'âme, loin de perdre son intensité dans la vie spirituelle, y trouve des énergies plus puissantes, dites, que devient votre théorie du processus assimilatoire, qui est tout le fond de votre doctrine ? Si l'âme féminine contient un infini de découvertes à faire, quand donc sera achevée l'assimilation réciproque ? Oui, l'être qui aime trouve dans son amour un renouvellement sans bornes ; il ne comprend rien à cette assimilation réciproque qui peut avoir un terme et qu'il est tenté d'appeler une exploitation réciproque ; à entendre cette doctrine, il lui semble que l'on érige en sagesse quelque chose d'ana-

logue à ce que nous appelons caprice ou amourette sur la terre ; mais le grand principe d'amour, qui est l'objet de son culte, il ne le reconnaît pas dans ces ingénieux contrats. Ainsi une seule réponse suffit à faire crouler tout le système : « Si l'amour vous avait touché de sa flamme, vous comprendriez que dans le véritable couple d'amour le lien ne sera jamais rompu, car l'assimilation réciproque ne sera jamais achevée. »

Eh quoi ! nous nous serions livré nos êtres sans réserve, sans calcul, sans préoccupation du tien et du mien, naïvement et absolument, et vous croyez qu'il serait possible de séparer ces deux cœurs dont les fibres sont enlacées et enchevêtrées ! comment reconnaîtrez-vous les unes des autres ? comment pourriez-vous faire la part de chacun ? Mais vous mettriez ces cœurs en lambeaux et vous les anéantiriez plutôt que de les dissocier, s'ils ont été unis par une affinité vraie ! Une épreuve peut leur imposer une distension de leur lien, et ils en souffriront ; mais, si une force pouvait les arracher l'un de l'autre et briser ce lien, ils en mourraient dans leur vie spirituelle ! Et, comme on ne peut mourir en esprit, c'est qu'il n'est pas de force capable de leur imposer cet arrachement. Ah ! c'est que l'amour n'a rien de commun avec les associations calculées où chacun cherche son bénéfice, ce n'est pas une ingénieuse combinaison d'intérêts, c'est une divine combinaison de natures éperdûment abandonnées l'une à l'autre !

Comment donc, cher Esprit, comprenez-vous l'union des âmes ? Supposez-vous qu'à force de s'enlacer elles finissent par user leurs liens, que plus elles plongent d'attaches l'une dans l'autre, plus elles se lassent l'une de l'autre et tendent à se désunir ? Ce serait bien irrationnel. Ou alors supposez-vous qu'elles se déchirent au milieu des plus affreuses tortures pour se désunir à jamais par obéissance à votre loi inexorable ? Ce serait bien désolant et bien incompatible avec l'idée fortifiante qu'on peut se faire des lois divines. Mais ce n'est pas tout. Votre doctrine est dangereuse pour la terre au point de vue sociologique. En effet, si dans l'espace (où nous aimons à chercher notre idéal), l'amour fidèle ne peut être qu'une révolte et une folie d'Esprits ignorants et inférieurs, et si les amours papillonnes sont le dernier mot de l'ordre dans les régions supérieures, il est rationnel d'admettre que pareil exemple doit être suivi sur la terre et que la plus parfaite société sera celle où il y aura le plus de liaisons passagères et le moins de ménages fidèles. C'est là une utopie qui s'est glissée dans les œuvres de

quelques hommes de génie, fourvoyés un moment par un instinct insuffisant des choses de l'amour ; mais je ne sache pas que jusqu'ici la conscience populaire ait fait mine de ratifier une pareille conception et d'adopter un pareil idéal. Non, même en notre cher pays Gaulois, qui a, paraît-il, mauvaise réputation en matière d'amour, on n'a pu encore accepter le principe de cette gaillarde fantaisie, qui est aussi la conséquence logique de votre doctrine ; et, si l'on demande aujourd'hui, avec juste raison, la possibilité du divorce, ce n'est point pour ériger en système la multiplicité des processus assimilatoires.

Il faut qu'il y ait toujours correspondance entre les choses du monde spirituel et les choses de la terre ; et, tel sera notre idéal pour l'au-delà, tel sera notre idéal ici-même. Si vous croyez que la fidélité des époux est un bel exemple sur la terre, montrez-nous aussi cet exemple dans les plus hautes sphères des Esprits. Si non, vous tendez à bouleverser notre idéal ; et, si l'on admet vos célestes promiscuités, elles peuvent, grâce à leur prestige spirituel, gagner des disciples à la doctrine sociale qui en est la correspondance terrestre.

Voilà donc une raison encore pour repousser vos idées. Et pourtant, nous voulons, nous aussi, que chaque être communie avec tous. Mais ce qui nous divise, c'est le procédé de cette communion. Vous cherchez la communion avec tous par la multiplicité et le renouvellement des rapports individuels (ce qui semble mathématiquement chimérique) ; vous ne poursuivez que la perfection des individus par la succession des contacts réciproques ; vous êtes indéfiniment individualistes. Au contraire, ceux qui procèdent des principes soutenus dans ces articles aspirent à la communion universelle par la progression des harmonies ; ils croient que le couple est la première et la plus simple des harmonies, et ils croient aussi que chaque harmonie réalisée est indissoluble. Mais ceci comporte quelques développements.

J. Camille CHAIGNEAU.

(A suivre.)

Communications tirées d'un manuscrit qui est à l'impression
(Suite).

Facultés de l'Esprit. Prière.

Il faut prier sans cesse, et ne jamais cesser, a dit Jésus. — Or, quelle est, mes amis, cette prière continuelle, c'est la pensée dirigée toujours vers le bien, vers la vie future ; vers le Père. Hors de là, l'homme égare ses idées et laisse son esprit sans boussole ; c'est donc diriger l'esprit que de lui dire : « prie sans cesse » !

Si l'Univers était uniquement matériel, formé d'atômes matériels, soumis à des lois matérielles ; si tout son ensemble n'était qu'une immense mécanique admirable de régularité, où tout étant prévu, décidé, préparé dès l'origine chaque fait s'avancerait à son heure, amené fatalement, et disparaissant de même, après avoir été à la fois cause et conséquence dans le jeu des rouages et des balanciers de cet univers, je dirais : « à quoi bon prier ? priez-vous la locomotive courant aveugle et sourde, sur ses rails ? — pensez-vous attendre le tonnerre qui gronde, la tempête qui mugit. Non. Il est inutile de prier, si des lois immuables régissent l'Univers ; si après avoir tout construit, tout ordonné, Dieu est rentré dans le repos, laissant agir son œuvre.

Mais cette œuvre, dès lors, que deviendra-t-elle ? Concevez-vous une horloge si savamment montée où quelque pièce ne s'use et ne se détraque à la longue ?

La matière que régit la loi d'évolution renferme en elle la nécessité de la transformation, qui opère sur les êtres par la mort et la naissance. — Dans cette horloge si bien construite, une chose, une autre doit changer.

Dira-t-on que les rouages se remplacent et se renouvellent d'eux-mêmes comme l'arbre de nos forêts ? Mais ce renouvellement étant issu de la transformation qui atteint toute chose, ne se produirait pas dans les conditions identiques.

Si un soleil s'éteint, j'admets qu'un autre le remplace ; mais sera-t-il dans le même emplacement ? — Au contraire, le changement continu constaté dans les astres, ne prouve-t-il pas que, rien n'est moins mécanique que la mécanique céleste ?

On peut donc remarquer, outre la loi générale qui domine l'ensemble, la loi d'une volonté, d'un plan qui va du particulier au général, et embrasse les détails d'un système, en même temps que la marche du grand tout.

La volonté étant substituée à la loi aveugle, tout change : prions alors ; car ce n'est plus la locomotive lancée sur les rails, c'est le mécanicien que nous prions.

La prière est bonne, elle est juste ; elle est sage. L'adoration l'hommage envoyé au Dieu suprême est notre devoir et notre vœu.

Mais prions-nous pour demander ? Que demanderons-nous ? Protection, secours ? Ne les avons-nous pas ? — Du haut en bas de l'échelle ; du ciel à la terre, tous les esprits groupés par rangs,

par ordres, par emplois, n'ont-ils pas mission, désir de protéger les moindres ? — Entre le Dieu suprême, père et conservateur des mondes, se groupent les êtres intermédiaires, jusqu'à l'homme, et qui tous, à un degré quelconque gouvernent une série dans la création ; ils connaissent les lois universelles et s'en servent dans leur fonction. — Le compositeur connaît les lois de l'harmonie musicale et s'en sert pour son œuvre ; le poète connaît le rythme, la cadence et la rime, et ne s'en écarte point pour écrire son poème.

Ainsi toute la loi est appliquée par les esprits dans leurs œuvres ; tous savent s'en servir, suivant leur emploi et dans la mesure de leur pouvoir. — Prier les esprits n'est cependant pas nécessaire : pourquoi demander ? Seul, l'hommage rendu à Dieu est la prière véritable ; faites en sorte que parmi tant de prières intéressées, il distingue l'amour vrai qui ne demande pas. Sans doute on peut prier les esprits pour les choses spirituelles ; sans doute, on peut leur demander aide et secours pour supporter les peines ; mais il ne faut rien attendre des biens terrestres, des biens du monde.

La prière a pour effet de nous rapprocher de Dieu, de fixer la pensée en haut, et, par ce moyen d'y établir peu à peu, et par avance *la demeure* de l'esprit.

Si donc vous demandez des choses indifférentes à ce but suprême, la prière manque son but ; elle n'a plus de raison d'être. Au lieu de s'élever par l'amour, la pensée s'abaisse, se matérialise en demandant les choses matérielles.

Exceptons de cette règle la prière pour autrui, la prière *désintéressée* pour autrui et pour les choses spirituelles ; celles-là sont bonnes, saintes et peuvent être exaucées.

L'hommage à Dieu *seul* pour objet. C'est le salut du serviteur au maître ; du fils à son père ; de la créature à son créateur. La prière aux esprits est bonne lorsque, faite avec un cœur droit et une intention généreuse, elle a en vue le bien d'autrui ou les choses spirituelles.

Epreuve de l'Esprit.

(Conséquence de la faute.)

La conséquence de la chute ou des chutes subséquentes à la première, est la désagrégation de l'Esprit.

Lors de l'émanation divine l'esprit était une *monade* ou noyau spirituel dont l'évolution inconnue a groupé autour de lui les attributs ou facultés qui en ont fait un être spirituel complet ; d'abord enfant, puis écolier, ensuite étudiant, il a pris ses grades et a été appelé à son premier examen. Il échoue, la peine ne se fait pas attendre ; il faut s'incarner (1).

Deux corps différents, quoique semblables, seront les deux prisons de cet esprit scindé en deux parts. Heureux, si la chute ne

(1) Nous ne pouvons garantir comme certaine, cette théorie ; il faut ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire, et comme étude comparative qu'il est sage de faire pour la bien juger et voir jusqu'où cette théorie nous mène logiquement.

s'arrête qu'à l'homme des mondes matériels ! Si elle est plus profonde ou si de nouvelles fautes l'aggravent, une désagrégation plus complète se produit dans l'une ou dans l'autre de ces deux parties, chacune possédant la totalité d'attributs qui formaient l'être complet ; mais l'une les possédant sous la dominance positive ; l'autre sous le dominance négative ; l'une titrée en masculin l'autre titrée en féminin, toutes deux seront à l'avenir des esprits responsables.

Mais, si de nouvelles fautes s'ajoutent à la première, l'esprit, déjà partagé, se désagrège davantage ; il s'amointrit à chaque incarnation, il éparpille ses facultés et les lois naturelles de la formation des êtres s'en emparent : les animaux sont souvent possesseurs de telle ou telle faculté dont un esprit coupable s'est dépouillé.

C'est pourquoi l'homme terrestre sort des règnes inférieurs, dans lesquels il a dû maintes fois s'incarner pour retrouver les bribes de son trésor spirituel insoucieusement dispersé.

On vous l'a dit autrefois : l'être Esprit dépossédé de son auréole, qui n'est autre chose que l'extension hors de lui de ses facultés radieuses, l'être esprit n'est après une chute profonde qu'une lueur faible et vacillante qui menace de s'éteindre, — mais qui ne s'éteindra pas : l'essence divine étant immortelle, elle se ranime bientôt par l'action et l'énergie qu'elle développe en elle-même ; elle reprend alors, — et c'est sa punition et son mérite. — elle reprend alors dans la nature les attributs qui lui appartenaient et qui reviennent à elle dès qu'elle a fait l'effort nécessaire à les attirer, de même que le parfum, la couleur, la saveur arrivent à la fleur et au fruit, dès que le travail préliminaire a été fait.

Une fois rentré en possession de son intégralité, une fois reconstitué *esprit complet*, l'être spirituel se trouve de nouveau en face de l'épreuve.

Il lui faut satisfaire à l'examen manqué.

Cet examen passé avec avantage, l'esprit sorti désormais du cycle des *Incarnations matérielles* qui n'avaient été que la conséquence de son échec, suit le cours un moment interrompu de ses progrès vers l'infini.

Ceci doit montrer que la métempsycose n'est pas une fiction, mais bien une vérité sans laquelle la chute de l'homme et ses conséquences restent inexplicables ; sans laquelle aussi les vies humaines et les imperfections de l'homme, ainsi que ses liens avec la nature inférieure sont un problème sans issue.

Analogiquement, l'esprit se dédouble comme l'électricité se polarise.

Pourquoi l'électricité se polarise-t-elle dites-vous ? — parce qu'elle entre en contact avec une matière plus grossière qu'elle ; de même, l'esprit se dédouble parce qu'il entre en contact avec la matière.

De ces deux faits résulte un phénomène semblable : l'ardeur de se rejoindre. Le mariage des deux électricités se produit tant qu'elle s'accumule ; mais la réunion des deux parts de l'être esprit ne peut se faire que par le progrès de l'une et de l'autre.

Cette période d'isolement et de séparation est la plus pénible à supporter pour les essences spirituelles arrivées au point d'avancement qui leur permet de le ressentir ; car le désir de se compléter encore inconscient et aveugle dans l'homme, donne lieu à des erreurs, à des fautes, à des reculs ; car l'esprit voilé par l'incarnation

ne retrouve aucun souvenir de la vie spirituelle ni de ses vies humaines.

**Sommaire de la table des matières du manuscrit
qui contient ces communications.**

CHAPITRE PREMIER.

(DIEU ET CRÉATION.)

Section première, Dieu. — Section 2^e création. — Section 3^e, religion naturelle. — Section 4^e, révélation.

CHAPITRE DEUXIÈME.

(ESPRIT.)

Section 1^{re}, origine de l'esprit. — Section 2^e, évolution de l'esprit. — Section 3^e, facultés de l'Esprit. — Section 4^e, adoption des esprits nouveaux par les esprits supérieurs.

CHAPITRE TROISIÈME.

(SUITE DE L'ESPRIT.)

Section 1^{re}, épreuve de l'Esprit. — Section 2^e, Conséquence de l'épreuve manquée : chute, métempsycose, mort spirituelle. — Section 3^e, voie du retour, rachat de l'Esprit. — Section 4^e, incarnations terrestres.

CHAPITRE QUATRIÈME,

(PÉRISPRIT.)

Section 1^{re}, origine et nécessité du périsprit. — Section 2^e, sa constitution et ses fluides. — Section 3^e, sa formation par les instincts animaux.

CHAPITRE CINQUIÈME.

(INCARNATIONS SPIRITUELLES.)

Section 1^{re}, Union des Esprits. — Section 2^e, fusion et hiérarchie. — Section 3^e, vie de l'esprit dans l'erraticité. — Section 4^e, Cieux et Cercles.

**Garibaldi. — Dona Fernandez. — Dona Amigo. —
Louise E. Richard. — Mme Marie A. F. R. Souplin
veuve Henrion.**

Un spiritualiste distingué, le grand patriote *Giuseppe Garibaldi*, a laissé sa dépouille terrestre à l'île de Caprera, le 2 juin 1882 ; nos lecteurs connaissent la vie de Garibaldi, toute faite de dévouement et de sacrifices à sa patrie et à l'humanité ; à 75 ans il avait rempli de sa renommée et de ses vertus les quatre parties de notre monde.

Comme son ami Mazzini, il croyait au grand architecte de l'uni-

vers, à la pluralité des existences de l'âme, à la pluralité des mondes habités, à nos rapports avec nos chers disparus de la terre.

Au nom de nos F. E. C., respect à la mémoire de G. Garibaldi, qui avait le génie du beau, du bon et du bien, et salut et sympathie spirite à sa veuve, à ses fils et ses filles. Que nos amis de l'Italie, en souvenir du patriote qui nous a précédés dans l'autre vie, communient *avec nous dans la sainte fraternité humaine*.

Nous tirons du journal *La Lumière*, si profondément spiritua- liste, les réflexions qui suivent : elles sont si bien dites et si bien senties que nous les reproduisons textuellement :

Le 5 mai, Dona Ana Campo, femme de D. José-Maria Fernandez, directeur de la *Revista de Estudios Psicologicos* de Barcelone, et le 8, dona Maria Teresa Folch, femme de D. José Amigo Peller, directeur de *El buen sentido*, de Lérida, ont rendu leurs âmes à Dieu. Nous adressons à ces vaillants défenseurs du christianisme rationnel et libéral, ainsi qu'à leurs familles, les consolations que peut nous inspirer notre plus vive sympathie.

Toutefois la douleur de notre frère D. José Amigo et de sa fille a été encore augmentée par un acte d'intransigeance inouï. Dona Maria Amigo, sa digne et respectable épouse, a rendu le dernier soupir sans être muni des sacrements de l'Eglise dont elle n'avait pas besoin, son enterrement étant civil ; lorsque le convoi funèbre arriva à la porte du cimetière où la famille Amigo possède un caveau, il fut arrêté par ordre de l'autorité ecclésiastique et l'inhumation fut suspendue jusqu'à ce que l'alcade ait autorisé de la faire.

Mais déposer le corps d'une damnée en terre sainte, ne pouvait se passer ainsi à Lérida. Il y eut aussitôt entrevue de l'évêque avec le gouverneur, de celui-ci avec l'alcade, du vicaire général avec l'évêque, les chanoines et les curés ; on convoqua le ban et l'arrière-ban des jeunes catholiques, des sacristains et des béates ; il y eut des protestations et des menaces d'arracher le cercueil du caveau où il avait été placé.

Le 11 mai, fête de saint Anastase, patron de Lérida, l'intransi- geance ultramontaine était arrivée au paroxysme. Le tribunal ec- clésiastique entra en fonction pour juger le cas, comme le Saint- Office du bon temps, et, bien qu'il reconnût la foi chrétienne de la défunte, il déclara que, n'étant pas morte en catholique, son corps serait transféré en terre profane. Avant d'avoir l'autorisation de l'alcade qui permettrait de procéder à cette opération, la sépul- ture fut violée, le cercueil arraché du caveau et transporté dans une fosse préparée dans le terrain réservé aux dissidents. La vin- dicte catholique était satisfaite, la joie était grande chez les ultra- montains ; mais ce n'est pas un triomphe dont un peuple civilisé puisse s'enorgueillir. — J. D.

Ces deux dames *étaient des spirites* profondément convaincues.

A Sèvres, Seine-et-Oise, le 12 juin, on portait en terre les restes mortels de Louise-Estelle Richard, fille de Mme Richard, notre sœur bien-aimée, si digne de l'affection de tous les spirites, et veuve d'un artiste estimé de la célèbre manufacture nationale de Sèvres ; M. Emile Richard conduisait la cérémonie funèbre, et toute la population si intelligente, si éclairée de la manufacture,

s'était faite un devoir d'assister M. Emile, artiste peintre bien connu de cet établissement sans pareil.

Sur la tombe et devant la foule émue, M. P. G. L. a parlé des vertus de la chère morte, de sa patience dans la douleur, de ses croyances spirites qui lui avaient donné tant de consolation et tant de quiétude ; il a défini ce que c'était que cette croyance nouvelle exempte de préjugés, qui écarte le miracle et ne reconnaît que des lois invariables dans la création universelle des choses et des astres.

Toute notre sympathie à la famille Richard et aussi à M. Oscar Henrion, le bon lutteur pour la cause, en Belgique, qui vient de perdre sa grand'mère âgée de 81 ans, Mme Joseph Henrion, née Souplin.

Nous recommandons les âmes de tous ces chers disparus, aux prières et aux souvenirs de nos F. E. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Spiritualisme expérimental et les apports, par Alexandre Vincent, 1 fr. 50, port payé.

Nous n'avons plus à présenter M. Alexandre Vincent aux lecteurs de la Revue. Ils ont lu les intéressantes correspondances que notre ami et frère nous a envoyées d'Angoulins, notamment certains aperçus sur le *terrain fluidique*, et ils savent aussi avec quelle liberté et quel esprit de recherche il a vaillamment soutenu notre cause dans un petit journal de province l'*Echo de Parthenay*. Nous n'étonnerons donc personne en parlant du caractère positif et de la précision descriptive du travail qu'il vient de publier.

Comme c'est là un petit livre de propagande qui ne s'adresse pas seulement aux spirites, il débute par un chapitre de théories préliminaires, où il passe en revue l'inanité du matérialisme, l'insuffisance du spiritualisme métaphysique, les desiderata du positivisme contemporain, pour mettre en relief la valeur du spiritualisme expérimental ou spiritisme. « Bien que la science spirite n'entre point dans le programme positiviste, c'est pourtant, — dit-il, — sur ce terrain que je vais me placer pour écrire cette étude, dans laquelle on trouvera la relation de faits positifs. Ces faits prouvent que la mort corporelle existe seule ; que l'âme et le corps fluidique ou *périsprit* survivent *tout entiers* à la destruction des organes ; enfin que nous conservons, après la mort, les facultés acquises. C'est la théorie du *spiritualisme expérimental*, appelé aussi *spiritisme*, d'où sortira la philosophie de l'avenir. »

Après quelques notions générales sur les principes du magnétisme et du spiritisme, notions qui ont pour but de dissiper les préventions des sceptiques et d'établir la possibilité des faits qu'il se propose de raconter, M. Alexandre Vincent passe de la théorie à la pratique et aborde la relation des phénomènes qu'il a obtenus avec le concours d'un excellent médium. « Depuis que je m'occupe de recherches spirites, dit-il, j'ai obtenu avec le concours du mé-

dium une quantité considérable de phénomènes intellectuels, qui se sont produits soit par l'écriture mécanique, dans l'état de veille du sujet, soit durant le sommeil magnétique, provoqué par moi. Ces phénomènes, pour lesquels j'ai toujours pris les plus grandes précautions, ont peu fatigué la santé du médium. Mais j'ai voulu obtenir aussi des faits d'un autre genre, et au lieu de communications ayant toutes un caractère intelligent, mais ne prouvant pas assez, — pour les incrédules, — l'intervention d'une force extérieure, j'ai demandé aux Esprits avec lesquels je suis en relation des phénomènes ayant un caractère *matériel*. Ils m'ont répondu que cela ne serait pas impossible, mais qu'ils tenaient à ménager le médium et que je ne devais pas m'attendre, par conséquent, à obtenir souvent de pareils résultats. Dans des communications très-claires, l'un de mes Esprits familiers, sollicité par moi plus particulièrement que les autres, m'a dit plusieurs fois, en septembre 1880, qu'il essaierait de faire en ma présence un premier *apport* et que, si la chose réussissait, plus tard il en ferait d'autres. J'ai eu, en effet, cet apport le 29 septembre. En avril 1881, j'ai sollicité d'un autre Esprit, qui fréquente la planète Jupiter et me rend de nombreuses visites, un nouvel apport. Cette fois, guidé par une curiosité qui semblera peut-être audacieuse, j'ai demandé à cet esprit de me donner une fleur fluidique venant des espaces qui entourent Jupiter. Il m'a répondu qu'il essaierait. En effet, quelque temps après, il tenta, à différentes reprises, de faire cette expérience. Les résultats ont été négatifs, et, plus loin j'expliquerai pourquoi. Mais ce même Esprit, qui tenait à me donner une preuve de sa puissance, a pu *matérialiser*, au mois de mai 1881, une boucle de cheveux, qu'il a déposée sur un guéridon, à mes côtés.» Voilà quels sont les quelques phénomènes dont M. Alexandre Vincent rend compte avec une ponctualité minutieuse dans les pages qui suivent. Nous avons reproduit textuellement les lignes précédentes, parce qu'elles contiennent, mieux que n'eût pu le faire une analyse, l'indication sommaire de la seconde partie de ce travail. Dans le récit détaillé, qui est très intéressant, en raison même de tout ce cortège de particularités qui entoure une observation consciencieuse, M. Alexandre Vincent se préoccupe constamment de faire ressortir la valeur des précautions qu'il a prises et celle des conditions physiologiques, légèrement altérées chez le médium; cette altération, dit-il, s'est produite notamment à la suite de l'essai infructueux de matérialisation opéré sur une fleur fluidique étrangère à la terre, et dont la substance, au dire de l'Esprit, n'avait pu se combiner avec les fluides du médium.

Relativement à l'explication des apports, voici une réponse très-rationnelle que j'emprunte au récit de M. Alexandre Vincent et qui concorde d'ailleurs avec d'autres réponses obtenues en différents milieux. Citons d'abord la question :

— « Je voudrais aussi vous demander comment vous avez pu faire traverser à ces objets la muraille, puisque la pièce où nous avons fait l'expérience n'a pas de cheminée et que la porte et la fenêtre étaient fermées ? »

— « Je suis allé chercher ces objets, dans la journée, répond l'Esprit, avec des fluides que j'avais pris au médium. Je les ai *dématérialisés* dans les endroits où ils se trouvaient; puis, lors-

qu'ils ont été rendus fluidiques par cette opération première, je les ai apportés ici, en leur faisant traverser la muraille comme je la traverse moi-même. Je les ai rendus *matériels* ensuite, avec d'autres fluides empruntés au médium que tu venais d'endormir.»

Il y aurait beaucoup à citer ; mais nous ne pouvons que donner ici une idée des recherches de notre frère d'études, et nous sommes persuadés que tous ceux qui liront sa relation et les vues philosophiques dont il l'accompagne seront également intéressés par la précise narration des faits, par la lucidité du raisonnement et par la clarté littéraire de l'écrivain.

M. Alexandre Vincent consacre un chapitre à quelques considérations sur la *force psychique*, et il termine par un aperçu où il fait entrevoir le progrès social qui résultera de la diffusion du spiritisme. Nous lui souhaitons, pour son travail, tout le succès qui est dû aux chercheurs patients et aux propagateurs courageux.

Camille CHAIGNEAU

La Famille Desquiens, scènes de mœurs lilloises, par Paul Grendel, 1 vol. in-12, prix 2 fr. 30 (port payé). Librairie des Sciences psychologiques, rue des Petits-Champs, n° 5.

Ce livre, de l'auteur d'Elfa, ne fait qu'effleurer le domaine des idées spirites ; mais, pour s'imprégner de celles-ci sous une forme extrêmement discrète, il n'en est pas moins précieux et recommandable. Tout ce qui représente la lumière dans ce volume porte, d'une manière ou de l'autre, le cachet du spiritisme, et c'est assez pour que nous le revendiquions à l'actif de notre littérature.

M. Paul Grendel a fait pour ainsi dire du naturalisme éclairé par l'idéal. Dans la première partie de son roman on trouve, comme dans Zola, la préoccupation de l'influence désorganisatrice de certains milieux, on assiste à la puissance contagieuse du mal ; mais on y sent, malgré tout, que, quels que soient les contacts qui dissolvent le terrain sous nos pas, l'être humain peut contenir quelque chose qui le dérobe à la fatalité d'un horrible enlèvement moral ; et la sympathique figure de l'héroïne qui plane au-dessus de toute cette histoire apparaît comme une protestation vivante de la liberté humaine et de la conscience contre les envahissements de la corruption.

Un vaillant et brave ouvrier, chaudronnier en fer, Louis Desquiens, épouse à vingt-cinq ans une jeune fille active et laborieuse, qui lui donne, à un an de distance, deux filles ravissantes, Zulma et Octavie. Les deux petites grandissent dans cette atmosphère calme et heureuse, parfaitement élevées, bien choyées, même un peu gâtées pour leur condition, car au jour de leur première communion on les pare innocemment de belles toilettes qui les remplissent d'orgueil et qui leur infusent, surtout à Octavie, un germe de dangereuse coquetterie.

Zulma venait d'entrer en apprentissage, lorsque peu après M^{me} Desquiens mourut. Ce fut une grande douleur et un grand vide. Mais bientôt il sembla à Zulma que sa mère était encore près d'elle, « vive et si légère, qu'elle ressemblait à un nuage qui aurait pris sa

forme, » et elle crut entendre sa voix qui lui répétait : « Veille sur eux. » Sur le même palier habitait une famille peu exemplaire. Le père, assez mauvais ouvrier, était mort récemment ; la mère, nommée Angélique, vaniteuse, dépensière et bavarde, restait avec ses deux enfants, Gustave et Marie, dont l'éducation était des plus déplorables. Néanmoins le voisinage avait occasionné quelques petits services réciproques entre les deux familles, si bien qu'après la mort de M^{me} Desquiens, le père Desquiens se trouva de plus en plus en contact avec Angélique et qu'il en résulta des relations, d'abord inavouées. Mais l'empire de cette femme augmentait et dissolvait peu à peu le sens moral du brave ouvrier qui d'excellent père qu'il était, finit par devenir intraitable pour ses enfants. Ce qui augmenta encore lorsqu'il eut fait d'Angélique sa femme légitime. Les enfants de celle-ci devenaient de plus en plus répugnants pour les filles de Desquiens. Si bien qu'un jour, moitié entraînement du cœur, moitié appât de la coquetterie, Octavie, que l'on appelait Tavie par abréviation, se laissa séduire par un beau jeune homme riche et abandonna la maison. Seule Zulma resta dans cet enfer, fidèle à la voix de la morte. Enfin les dissipations d'Angélique imposaient au père Desquiens tant de privations qu'il en tomba malade et mourut. Bientôt Tavie, qui avait été abandonnée, et qui, trop faible de caractère et trop habituée au luxe pour revenir au travail, en était arrivée aux liaisons où le cœur ne compte plus, Tavie mourut de suites de couches, laissant au monde un petit être, dont Zulma résolut de devenir la mère. Cependant celle-ci, seule désormais, s'était placée en condition dans une maison dévote, où l'hypocrisie générale l'écœura, et dont elle sortit bientôt. Enfin elle eut la bonne fortune d'être placée chez une excellente dame, M^{me} Jacquemin, dans les traits de laquelle l'auteur nous semble avoir concentré le portrait d'une spirite discrète. Là, Zulma fut heureuse, et grâce aux bontés de M^{me} Jacquemin, qui l'appréciait de plus en plus, elle put se constituer une dot en attendant le retour de Joseph qui était parti pour le service militaire ; car elle aussi, au milieu de toutes ces épreuves, elle avait senti son cœur s'ouvrir auprès d'un brave garçon, fils d'une boutiquière de son quartier. Avant l'heureux dénouement de ce loyal amour, il se présenta bien quelques difficultés, quelques-unes de ces méprises qui font tant souffrir l'innocence accusée par les méchants propos ; mais c'est le talent de l'auteur de nous faire passer par toutes ces émotions, et un simple compte-rendu ne peut embrasser tant de choses.

Quant à Octave, l'enfant d'Octavie, adopté par Zulma, il a reçu une excellente éducation, il ne rit point de M^{me} Jacquemin qui se figure voir en lui le même être qui fut son propre fils et qu'elle perdit à l'âge de vingt ans. Octave est déjà presque un homme et il a juré de défendre le peuple et de travailler au progrès et au bonheur de l'humanité.

Cet ouvrage, parfaitement écrit, respire la passion du bien, et il prépare ceux qui le lisent à désirer la connaissance du spiritisme.

J. C. C.

Nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs, le journal *l'Anti-matérialiste*, organe du mouvement religieux, libéral, et du spiritualisme moderne, qui paraît 2 fois par mois ; s'adresser à Nantes, à M. Verdad, 4, rue de la Boucherie, et lui envoyer un mandat-poste de 2 fr. 50 pour 6 mois — 5 fr. pour une année.

Ce journal, est rédigé par des hommes dévoués à l'œuvre spirite, qui veulent faire connaître le spiritisme dans l'Ouest de la France, et couvrir simplement les frais occasionnés par l'impression d'un journal ; il serait bon, il serait juste, que nos F. E. C. s'abonnent à cette feuille bi-mensuelle, pour encourager des spirites de bonne volonté, désintéressés, et les inciter à continuer cette bonne œuvre de propagation. Nous l'espérons fermement, cet appel sera entendu.

L'anti-matérialiste, rend compte du mouvement spiritualiste à Nantes et dans l'Ouest de la France, il faut donc ne pas le laisser isolé, et le soutenir résolument.

La *Lumière*, journal mensuel, 75, Boulevard Montmorency, à Paris, 5 fr. par an, est une publication philosophique qui fait la revue des arts et des sciences, et y mêle une note spiritualiste du meilleur aloi ; le but de cette publication est celui-ci : faire pénétrer dans la bourgeoisie, avec prudence et sagesse, les idées spirites modernes dont elle n'a que des notions erronées.

Souscription pour les Conférences.

M. Maëder, 1 fr. — M. A. Boutet de Monvel, 10 fr. — Mme Dieu, 20 fr. — M. Brunel, 6 fr. — M. Latapie, 6 fr. — M. Davin, 2 fr. 80. — M. G. C., 10 fr. — M. A. Bardon, 5 fr. — M. K., 3 fr. 30. — M. Focroulle, 1 fr. 10. — M. F. Pellerin, 15 fr.

Souscription pour le buste du baron du Potet.

Société pour la continuation des œuvres spirites d'Allan Kardec, 20 fr. — M. Evette, 50 fr. — M. B. F., 1 fr. — M. G. C., 10 fr. — M. M. R., 1 fr. — M. Main, 5 fr. — M. Cochet, 5 fr. — M. Duchêne, 5 fr. — M. Fritz, 4 fr. — M. Jouines, 10 fr. — Mme Lerat, 2 fr. — M. Dozon, 2 fr.

Le Gérant : H. JOLY.

Clermont (Oise). — Imp. A. DAIX. — Maison spéciale pour Journaux et Revue.